

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
<b>Herausgeber:</b>	Société fribourgeoise d'éducation
<b>Band:</b>	22 (1893)
<b>Heft:</b>	8
<b>Rubrik:</b>	Correspondances

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

jections lumineuses. Aussi le recommandons-nous chaleureusement à Messieurs les instituteurs primaires et secondaires, à Messieurs les directeurs d'écoles normales, ainsi qu'aux différents établissements d'instruction de notre canton. L'introduction de cet instrument dans nos classes est éminemment propre à satisfaire la curiosité si vive et si naturelle des enfants, à leur faire aimer la patrie en racontant aux yeux ses grandes joies et ses grands deuils, comme aussi à faire descendre chaque jour dans leurs cœurs la vie et la beauté.

Prix de l'appareil : 60 fr. avec 20 photogrammes.

---

## CORRESPONDANCES

---

### I

Monsieur le Rédacteur,

Le 15 juin dernier, le corps enseignant du VI<sup>e</sup> arrondissement avait sa conférence officielle à Romont, sous la présidence de M. Crausaz, inspecteur scolaire.

Après la prière d'usage, l'appel nominal et le choix d'un nouveau secrétaire, M. le Président souhaite en termes affectueux la bienvenue à ses chers instituteurs et institutrices; il nous dit combien il est heureux de se retrouver pendant une demi-journée avec ses auxiliaires dans la tâche pénible mais méritoire d'éducateurs de l'enfance. « Je remercie bien sincèrement, ajoute-t-il, ceux d'entre vous, qui m'ont envoyé des lettres de souhaits à l'occasion du renouvellement de l'année; mais à l'avenir vous pourrez vous dispenser de ce surcroît de travail; le temps me fait défaut pour répondre à toutes ces lettres. D'ailleurs je vous connais tous et je suis bien certain que votre affection pour moi est égale à l'amitié que je ressens pour chacun de vous. »

M. l'Inspecteur donne ensuite lecture d'une lettre de la Direction de Police nous annonçant que Messieurs les docteurs se plaignent que les instituteurs reçoivent à l'école des élèves non complètement guéris de la rougeole et que les écoles contaminées ne sont pas fermées assez longtemps. Ils demandent que les élèves atteints de la rougeole ne soient reçus à l'école qu'après le vingtième jour, à partir du début de la maladie. Une discussion s'engage entre MM. Perroud, Pasquier, Grand, Guillaume et M<sup>me</sup> l'institutrice Nigg. De ce petit débat il résulte que certaines petites contradictions ont eu lieu dans les ordres donnés par Messieurs les membres de la Faculté relativement aux différentes écoles qui ont été ou sont encore fermées. M. l'Inspecteur clôt cette discussion en disant qu'il a la conviction que les Instituteurs font leur devoir et qu'ils exécutent, dans la mesure du possible, les ordres qu'ils reçoivent. A ce sujet il nous rappelle les paroles d'un ancien Préfet de la Glâne : « Il se trouve parfois des enfants qui aiment à faire les malades; il faut les surveiller. D'autre part, des élèves qui relèvent de maladie sont trop pressés de retourner en classe; il faut avoir soin que leur santé n'en souffre pas et même les renvoyer à la maison. Nous remplaçons à l'école le père et la mère et nous devons avoir leur tendresse pour leurs enfants. »

Cette question tranchée, M. l'Inspecteur donne les sujets de composition à traiter pendant l'année scolaire 1893-1894. Pour le 20 octobre prochain : Réflexions d'un maître d'école sur la sécheresse de l'année 1893.

Pour le 1<sup>er</sup> février 1894 : Question qui sera posée dans le *Bulletin pédagogique*.

Répondant à quelques instituteurs, M. le Président fait observer que les maîtres sont tenus de traiter les questions qui sont mises à l'étude dans les conférences. A cette occasion il est donné lecture des articles du Règlement relatifs aux conférences d'arrondissement.

Des conférences régionales auront lieu en été ou en automne à Romont, Rue et Villaz-Saint-Pierre.

M. l'Inspecteur donne connaissance de l'horaire des examens de gymnastique qui auront lieu incessamment. Les élèves des écoles fermées pour cause de maladie ne doivent pas s'y présenter ; ils seront examinés plus tard.

M. l'Inspecteur donne ensuite connaissance du programme des matières qu'il faut étudier pendant la présente année scolaire. Voici maintenant les observations qui lui sont suggérées par les derniers examens des écoles :

*Lecture.* — Faire comprendre les mots et le texte et donner le ton naturel.

*Ecriture.* — Les commençants doivent écrire en gros ; les habituer à tracer les lettres d'une manière régulière et bien proportionnée ; ne pas les laisser oublier les accents et les points.

*Composition.* — Soigner le style et l'orthographe ; donner des sujets compris et à la portée des élèves.

*Grammaire.* — Il y a progrès pour cette branche. Toutefois quelques écoles sont faibles pour l'analyse grammaticale et logique ; au cours supérieur les élèves doivent rendre compte de la fonction des mots.

*Calcul.* — Suivre le guide du maître ; partout où il est suivi les résultats sont excellents.

*Prières.* — M. l'Inspecteur a été édifié de la manière dont on prie dans les écoles ; il y a cependant quelques exceptions. Les prières du commencement et de la fin de la classe ne doivent pas être trop longues ; il faut les varier afin d'apprendre aux élèves toutes les prières les plus communes.

*Devoirs.* — Ne pas puiser les devoirs à faire à la maison dans les branches secondaires telles que l'histoire et la géographie ; ces devoirs doivent consister exclusivement en exercices de langue et d'arithmétique.

*Education.* — M. l'Inspecteur insiste sur la bonne éducation à procurer à la jeunesse. L'Instituteur doit constamment donner le bon exemple par sa politesse et par sa tenue ; il n'emploiera jamais de faux noms ou sobriquets. Il sera réservé et prudent dans les punitions et n'infigerà jamais de châtiments corporels ; cette question de la verge est fort discutée de nos jours, mais pour le moment elle est claire pour nous, attendu que la loi interdit les punitions corporelles.

*Moralité.* — Ayons l'œil ouvert sur les élèves dangereux que nous trouvons parfois, non seulement dans les écoles mixtes, mais aussi dans les classes où les sexes sont séparés ; surveillons leurs signes, faits et gestes. Reprenons et corrigéons avec prudence en évitant

tout scandale. De cette manière nous rendrons service aux parents et aux enfants.

Quant à la conduite personnelle des membres du corps enseignant, M. le Président donne quelques règles indiquant les fréquentations et les compagnies que doit s'interdire tout éducateur vraiment digne de ce nom.

*Absences.* — Les parents doivent être avisés des absences illégitimes de leurs enfants dans le courant de la journée.

*Les congés* de l'après-midi aux élèves du cours supérieur seront accordés comme l'année dernière, c'est-à-dire de semaine à semaine. Refuser toutes permissions sauf pour cas de force majeure; à ce sujet, une circulaire sera envoyée aux maîtres de l'arrondissement.

*Les registres* doivent être tenus à jour, le journal de classe particulièrement.

*Cours des recruteables.* — Préparer avec soin le programme de ces cours et aviser M. l'Inspecteur des jours et de l'heure où ces leçons seront données.

*Les témoignages trimestriels* sont un peu laissés de côté; on doit les remettre régulièrement aux élèves.

Enfin M. le Président nous invite à profiter de la sécheresse qui afflige nos campagnes pour engager les enfants à l'économie. Nous devons réagir aussi contre les murmures que souvent nous entendons prononcer contre Dieu parce qu'il ne nous envoie pas le temps que nous voudrions. Apprenons aux générations de l'avenir à s'incliner avec respect devant les desseins insondables de la divine Providence.

Les tractanda étant épisés, M. l'Inspecteur nous engage à assister nombreux à la réunion cantonale; il remercie les membres de la conférence pour l'intérêt et l'attention soutenue dont ils ont fait preuve pendant cette laborieuse séance; enfin il nous souhaite un heureux retour en nous disant au revoir le 13 juillet à Morat.

Estévenens, le 17 juin 1893.

LOUP, secrétaire.

## II

*De la Veveyse, 3 juillet 1893.*

Monsieur le Rédacteur,

Depuis quelques années, l'impitoyable mort multiplie ses terribles coups dans les rangs du corps enseignant fribourgeois. A vrai dire, la carrière de l'enseignement semble être devenue chez nous un champ de bataille, à tel point que, pour peu que dure cet état de choses, un vieil instituteur deviendra bientôt un vrai phénomène. Heureux seront alors les pensionnés de la Caisse de retraite!

Notre district, bien que le plus petit, est loin d'être le moins visité par l'infatigable *Faucheuse*. En effet, depuis que notre cher M. Duc, de si regrettée mémoire, nous a quittés, presque chaque année les instituteurs et institutrices de la Veveyse se trouvent réunis autour d'un cercueil.

Il n'y a guère plus de deux ans, M<sup>me</sup> Bossel, Philomène, nous était ravie après quelques jours seulement de maladie; l'année dernière, M. Gabriel, Placide, payait à l'insatiable mort le tribut annuel, et vendredi 30 juin, nous suivions à sa dernière demeure la sœur du premier, M<sup>me</sup> Duc, Bertha, institutrice à Semsales, décédée, comme son frère, à l'âge de 30 ans, après de longues souffrances très chrétiennement supportées.

Vous voyez donc, M. le Réacteur, que M. Villard, inspecteur, avait raison de répéter l'autre jour le vieil adage : « Les meilleurs s'en vont les premiers. »

Nous offrons ici nos plus affectueuses condoléances à Mme Duc si cruellement éprouvée par la perte successive des deux enfants qu'elle avait donnés au corps enseignant, et qui sont allés rejoindre, dans un monde meilleur, le père cher qui les y a précédés depuis longtemps.

Tous ces vertueux et dévoués collègues ont été victimes de ce mal qui ne pardonne pas; comme le soldat qui meurt pour sa patrie, ils sont tombés au champ d'honneur.

Telle est la pensée que développait M. l'Inspecteur Villard à l'issue de l'inhumation de M<sup>me</sup> Duc, en nous rappelant combien nous devons peu nous attacher à la terre, mais, comme tous ces chers collègues des deux sexes qui, trop tôt hélas! nous ont quittés, pratiquer la vertu, le dévouement, afin de nous retrouver tous un jour auprès de Celui qui seul sait apprécier et récompenser le mérite du devoir accompli.

La première conférence annuelle ne devant avoir lieu qu'après les vacances, M. l'Inspecteur profita de la circonstance qui nous réunissait autour de lui pour recueillir les souscriptions en faveur d'un drapeau de la Société d'éducation, et nous engagea à assister le plus nombreux possible à la bénédiction qui en sera faite le 13 courant.

Sur ce, nous nous quittâmes en emportant l'espoir que de longtemps nous ne fussions réunis autour d'un cercueil.

*Un instituteur.*

---

## LE MUSÉE PÉDAGOGIQUE

(Nouveaux ouvrages reçus depuis le 1<sup>er</sup> mars au 15 avril 1893.)

### A. Collections

18. *Carl. Hinträger, architecte, Vienne.* CARL. HINTRÄGER. Das moderne Volkssehulhaus. — Bau und Einrichtung Pflege und Erziehungsanstalten für die Jugend des vorschulpflichtigen Alters in den verschiedenen Lændern.

19. *Wilhelm Braumüller, Vienne.* DR ANTON WAPPLER Lehrbuch der katolischen Religion, I, II III Theil.

20. *M. Jost Dusseldorf.* W. Jost. Die Entwicklungsphasen der geometrisch ornamentalen Urtypen. — Ein Besuch in der Rijks Normalschool voor Teekenonderwyzers.

21. *Librairie de l'art Paris.* HENRY HAVARD. Les artistes célèbres. — Les Boules.

### B. Nouveaux achats

1. *Huguenin fabric. Cormondrèche.* Banc d'école nouveau système en sapin, 39 fr.

2. *Schenk fabric., Berne.* Banc d'école, dernier système sapin, peint, 52 fr.

3. *F. Fürrer et Poncin, dépôt de matériel, Neuchâtel.* Choix de plumes et crayons employés dans le canton de Neuchâtel.

(A suivre.)

---